



Fiche action n°1 CPOM – Prévention de la désinsertion professionnelle

La fiche s'appuie sur le canevas général des fiches-action négociés au niveau régional en 2024 et co-signés par les partenaires DREETS-CARSAT-SPSTI.

Spécifiquement, la présente fiche-action PDP fait référence à la fiche projet : **PDP**.

Objectif général

- Créer les conditions favorables pour le déploiement d'un travail partenarial ouvert autour de la PDP et appuyé par une démarche concertée et convergente de communication ;
- Créer les conditions d'un partage de connaissances pour identifier, sélectionner, déployer et implémenter dans les systèmes d'information des SPSTI un outil de détection précoce des salariés à risque de désinsertion professionnelle (outil de scoring), en s'assurant d'une cohérence avec les travaux nationaux sur ce sujet.

Plan d'actions

Actions	Responsable	Délai prévisionnel
Renforcer l'action des cellules PDP par le développement de partenariats ouverts. Outiller l'échange d'informations. Veiller à la conformité aux règles RGPD.	SMIE, CARSAT (service social, prévention)	Décembre 2025
Proposer une approche partagée de communication organisée et convergente en matière de PDP à destination des salariés et des entreprises (en cohérence avec les actions régionales)	SMIE, CARSAT	Q1 2026
Mettre en œuvre un outil de détection précoce (IRDP)	SMIE via réseau Présanse	Q1 2026

Indicateurs

Thématique	Indicateurs
Partenariats	Conventionner les relations avec les acteurs du réseau : Cap emploi, Agefiph, Carsat, ...
Communication	Diffuser les outils de communication élaborés avec les partenaires
IRDP	Evaluer l'outil et ses résultats, évaluer l'utilité et l'impact opérationnel

Moyens

- Moyens humains :
 - Equipes pluridisciplinaires du SMIE,
 - Acteurs régionaux/départementaux de la PDP,
 - PRITH,
 - PRST4
- Moyens matériels :
 - Cartographie des acteurs de la PDP (PRST4)
 - Messages de communication proposés par les acteurs, diffusion via les outils de communication SMIE



Fiche action n°2 CPOM – Infirmier en pratique renforcée

La fiche s'appuie sur le canevas général des fiches-action négociés au niveau régional en 2024 et co-signés par les partenaires DREETS-CARSAT-SPSTI.

Spécifiquement, la présente fiche-action PDP fait référence à la fiche projet : **IPR**.

Objectif général

Les enquêtes menées auprès des services permettent d'identifier le besoin de formation sous trois angles :

- Les risques professionnels,
- Les pathologies sous l'angle du lieu entre la santé et le travail,
- Et la clinique.

La présente action porterait sur l'angle de l'évaluation des risques professionnels : Créer les conditions pour renforcer les délégations auprès d'infirmiers en santé au travail expérimentés et formés sous l'angle des risques professionnels, une des compétences nécessaires au renforcement de la délégation par les MDT (en pénurie structurelle).

Pour cela : Construire et déployer un parcours de formation pour des infirmiers en pratique renforcée permettant l'acquisition d'un niveau de compétence pour une délégation renforcée. Cette formation doit approfondir le paragraphe 2 de la formation IDEST : « 2° La connaissance des risques et pathologies professionnels, notamment de ceux qui sont spécifiques au monde agricole, et des moyens de les prévenir ». Son périmètre : prévention primaire des risques professionnels, de l'évaluation à l'analyse et au suivi des situations et des facteurs de risques notamment multifactoriels.

Plan d'actions

Actions	Responsable	Décal prévisionnel
Suivre le déploiement coordonné au niveau régional d'un parcours de formation selon le contenu validé par la CARSAT : <ul style="list-style-type: none">• Formation généraliste à la prévention des risques professionnels (EvRP, SDC, analyse AT)• Approfondissement des risques multi-factoriels et cumulatifs (risque chimique, TMS, RPS)	CARSAT, Présanse PdL	09/2025-04/2026
Définir le besoin interne du service en fonction des besoins de terrain, des attentes des médecins du travail et de l'évolution des parcours professionnels des IDEST du service	SMIE	09/2026-04/2027

Indicateurs

Thématique	Indicateurs
Formation	Suivre l'avancement du plan de formation et son caractère opérationnel
Besoins	Evaluer les besoins du secteur (en nombre de visites, par domaines de compétences)



Moyens

- Moyens humains :
 - Professionnels de santé du SMIE,
 - CARSAT,
 - DREETS,
 - Faculté de Médecine d'Angers
- Moyens matériels :
 - Non déterminés



Fiche action n°3 CPOM – Radon

La fiche s'appuie sur le canevas général des fiches-action négociés au niveau régional en 2024 et co-signés par les partenaires DREETS-CARSAT-SPSTI.

Spécifiquement, la présente fiche-action PDP fait référence à la fiche projet : **Radon**.

Objectif général

Sensibiliser les entreprises et les inviter à agir sur le risque radon, grâce à des sensibilisations/informations, des aides à la méthodologie de mesure/métrologie puis des actions concrètes visant à limiter/maitriser ce risque radiologique.

Plan d'actions

Actions	Responsable	Délai prévisionnel
Favoriser l'évaluation du risque radon en entreprises en privilégiant les zones à potentiel radon 2 et 3.	Les acteurs en coordination avec PRST4	2025
Accompagner les entreprises sur le risque radon : sensibiliser les entreprises au risque radon, favoriser des campagnes de mesurage, accompagner les entreprises dans les mesures techniques à mettre en œuvre pour la qualité de l'air intérieur des locaux de travail intégrant la maîtrise des concentrations en radon	SMIE Cellule communication Présanse Pays de la Loire CARSAT	2025-2027
Favoriser la montée en compétences des préventeurs sur ce risque spécifique, envisager de faire évoluer les méthodes pour intégrer le risque radon lors des contacts avec les entreprises (fiche d'entreprise, document unique). Développer la connaissance des travailleurs évoluant dans les lieux potentiellement concernés	CARSAT, SMIE, coordination avec PRST4	2026
Assurer la veille réglementaire concernant les évolutions des coefficients de dose et diffuser les informations adaptées aux préventeurs et aux entreprises pour permettre le déclenchement de plans d'actions	DREETS, CARSAT, SMIE	2025 puis permanent
Accompagner et éventuellement aider au financement des solutions de mesure au profit des entreprises	CARSAT, DREETS	A partir de 2025
Evaluer les liens avec le PRS et le PRSE	DREETS	
Promouvoir la diffusion des supports « radon » (vidéos, Questions/réponses...) réalisés dans le cadre du PRST4	Les acteurs avec les cellules communication des acteurs	Au plus tôt 2025

Moyens

- Moyens humains :
 - Professionnels de santé du SMIE,
 - CARSAT,
 - DREETS
 - Contributeurs potentiels : Groupe PRST4, Appui de la cellule pluridisciplinaire du Pôle « travail » de la DREETS dans la limite de leur disponibilité, Technique (ASN, INRS), Lien santé publique (ARS), localement le CPTS



- Moyens matériels :
 - Détecteurs
 - Etudes techniques en accompagnement des entreprises
 - Accompagnement des études de financement
 - Fiches d'entreprise